

Lundi 13 septembre 2021 – Covid-19

Voici le plan de protection mis en place au Shanti Club suivant les recommandations de l'OFSP et de Yoga Suisse assurant la sécurité de chacun.e.

Au vu des nouvelles règles sanitaires annoncées par le conseil fédéral en date du 8.9 concernant le pass, Yoga Suisse a confirmé que les activités de yoga, et donc par logique le Qi Gong et les méditations, sont exemptés de l'obligation du pass sanitaire.

Il y a cependant quelques règles à observer, notamment :

- Afin de garantir des groupes réguliers par cours, nous suspendons pour l'heure la vente d'abonnements transverses afin de garantir la régularité des élèves dans un cours.
- Pour toutes les personnes qui ont déjà un abonnement transverse, nous vous demandons d'utiliser ce dernier pour un cours en particulier pendant les prochaines semaines et jusqu'à nouvel avis.
- Nos cours sont limités à 8 participant-es afin de garantir la distance de sécurité.
- Il est toujours possible de rejoindre un nouveau cours de manière régulière, toutefois vos coordonnées vous seront alors demandées par le-la professeur-e. Ces informations seront tenues confidentielles et ne seront utilisées que dans un cadre sanitaire si un cluster devait se déclarer dans ce cours.

Les mesures suivantes déjà en vigueur restent valable :

- Le port du masque jusqu'au tapis
- Le nettoyage des mains avant et après le cours
- La désinfection du matériel après usage

Nous sommes très heureux-ses de pouvoir continuer à vous accueillir pour notre si belle pratique ensemble.

Au plaisir de vous revoir très vite.

Pour toute question ou remarques, vous pouvez nous contacter par email à contact@shanticlub.ch